

FEMMES, GENRE, FÉMINISMES : UNE INTRODUCTION.

FEM 1500B

Agnès Berthelot-Raffard, Ph. D
Hiver 2017

PLAN DE COURS

Horaire du cours : Lundi 19 à 22 heures
Salle STE B0138

Disponibilité du professeur : Lundi de 16 h15 à 18 h15
FSS-11032

Courrier électronique : aberthe3@uottawa.ca

Assistants :

CARRIÈRE-BONNET, Noémie ncarrie6@uottawa.ca [Groupe d'étudiants A]

FAKHARAV, Mina mfakharav@uottawa.ca [Groupe d'étudiants C]

RÉMILLARD, Elia Eliev [Groupe d'étudiants C]

Pour faciliter la logistique et aider les étudiant-e-s à mieux se repérer parmi les différents référents du cours, les étudiant-e-s sont réparti-e-s en 3 groupes, par ordre alphabétique. Chacun de ces groupes est relié à un-e assistant-e d'enseignant qui agira à titre de responsable désigné durant la session (corrections, rencontres avec les étudiants pour ce qui concerne les évaluations- à l'exception du travail relié à l'AEC-).

Toute question envoyée par courriel devrait recevoir réponse dans un délai *minimum* de deux jours ouvrables ou au prochain cours s'il a lieu dans les 48 heures suivant la réception du courriel. **Notez que le professeur se réserve le droit ne pas répondre à un courriel si le niveau de langage n'est pas adéquat ou si la réponse à la question posée se trouve sur ce présent plan de cours.** Par ailleurs, prenez désormais note que la professeure a pour règle de ne répondre à aucun de ses courriels professionnels durant les fins de semaine.

Sur campus virtuel : Oui/non

DESCRIPTION OFFICIELLE DU COURS

Approche interdisciplinaire des femmes et de l'intersection des relations sociales liées au genre, à la race, la classe, la sexualité et les (in)capacités en contextes canadien et international. Introduction aux débats conceptuels de base en Études des femmes et aux principaux courants théoriques féministes. Développement d'habiletés d'analyse critique.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU COURS

Ce cours propose une initiation aux connaissances théoriques de base pour comprendre le féminisme. Outre une présentation des concepts propres au féminisme comme théorie sociale et politique (et non comme une « idéologie » ou une « vision du monde »), ce cours initie les étudiant-e-s aux débats contemporains. Ce cours est articulé en trois grandes parties.

- 1) Une première partie **définit le féminisme** et en donne une cartographie (selon les vagues, les théories, les courants). Elle en présente les concepts-clefs (sexe, genre, féminité, masculinité, etc.).
- 2) Une seconde partie **s'intéresse au rôle joué par le mouvement féministe actuel et aux enjeux auxquels il fait face** au regard de la pluralité des perspectives qui s'en dégagent et des femmes qui le composent, le revendiquent et l'animent. Cette partie permettra, notamment, d'analyser la notion de « sujet du féminisme » et les modalités différenciées du sexisme selon que les femmes s'y trouvent en position majoritaire ou minoritaire. Nous discuterons aussi de la notion d'« alliés » et des représentations sociales associées au féminisme.
- 3) Enfin, une dernière partie **mobilise et valide les apprentissages à partir d'une méthodologie fondée sur la présentation de questions contemporaines qui animent les débats féministes et la recherche dans ce domaine**. La discussion s'effectue autour d'**études de cas**. Ces études de cas nous permettront, par exemple, de discuter les représentations du féminin ainsi que celles associées à la maternité, à l'appropriation du corps face aux nouvelles technologies de reproduction, à la place des femmes dans l'espace public et les médias, etc.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Grâce à ce cours d'introduction, les étudiant-e-s pourront :

- 1- Comprendre les concepts et les notions clefs du féminisme.
- 2- Découvrir ses principaux grands courants.
- 3- Découvrir et discuter de certains des débats qui animent le féminisme contemporain.

- 4- Comprendre le caractère pluriel du sujet du féminisme et examiner quelques-uns des enjeux posés par cette pluralité au sein du mouvement féministe.
- 5- Saisir le sens des expressions « être féministe » ou « être un(e) allié(e) du féminisme » et en comprendre les limites ainsi que la portée et les significations sociales.
- 6- Mieux comprendre les débats contemporains autour du féminisme et de ses représentations sociales.
- 7- Apprendre à examiner sous un angle féminisme des sujets contemporains de société.
- 8- Développer ses capacités d'analyse critique et apprendre à construire et à une justifier une argumentation valide.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les séances reposent sur une formule pédagogique diversifiée qui combine les exposés magistraux, la discussion (en grand groupe-classe et en mini-groupes) ainsi que des activités dirigées. Puisque ce cours a pour objectif de vous aider à développer vos habilités d'analyse critique, les questions et les échanges sont fortement encouragés tant pour mener à bien les activités proposées que pour vous permettre de clarifier vos apprentissages et d'y prendre une part active. Quand l'occasion s'y prête, l'apprentissage fait aussi appel à des vidéos, des documentaires et la présence de conférencier-e-s invité-e-s.

Les séances s'appuient sur les lectures obligatoires indiquées pour chaque semaine. La pratique des lectures donnera lieu, en certaines circonstances, à des mini-évaluations (cf. rubrique « modalités d'évaluation »). Aussi, **les lectures obligatoires sont essentielles à la rédaction des travaux et participent de la matière qui sera évaluées.**

La présence en classe s'avère très importante pour la réussite de ce cours. Elle fait partie intégrante de la démarche d'apprentissage. Bien que la professeure s'efforce de maintenir un climat propice à l'apprentissage en classe ou lors des rencontres avec les étudiant-e-s, ces dernier-e-s restent responsables de leur propre processus d'apprentissage.

Il est à noter que **la prise de notes est nécessaire.** En effet, ceci participe à la synthèse et la mémorisation des apprentissages. Par ailleurs, **notez bien qu'en cas d'absence à un ou plusieurs cours et ce quel qu'en soit le motif, la professeure ne vous transmettra pas ses notes.** De plus, **aucune des slides PowerPoint diffusées en classe ne seront transmises aux étudiants.** Celles-ci ne sont que des supports à la prise de notes.

L'utilisation d'ordinateur en classe est fortement déconseillée. L'ordinateur est toléré mais fortement découragé. Aussi, les étudiant-e-s qui souhaitent absolument utiliser un ordinateur devront le faire dans des zones dédiées par la professeure, à cet effet. En effet, l'utilisation d'un ordinateur peut contribuer à déranger les autres.

Par ailleurs, la professeure et ses assistant-e-s d'enseignement vous invitent à soumettre vos questions après la classe (dans la « boîte de questions » qui est prévue à cet effet) ou par courriel. Afin de bénéficier à toutes et tous, les questions que vous poserez seront partagées en classe lors du cours suivant (et ce, dans le respect de votre anonymat si les questions ont été posées par courriel). En cas de besoins particuliers, la professeure pourra vous rencontrer durant ses heures de bureau (mentionnées à la première page de ce document). Les assistants d'enseignement pourront aussi, de manière ponctuelle et dans la limite de leur moyen temporel, vous fournir le soutien nécessaire à vos apprentissages notamment par des rétroactions sur vos évaluations.

Par ailleurs, ce cours propose aux étudiant-e-s qui le souhaitent, une **formule d'apprentissage par l'engagement communautaire** dont une brève description est fournie ci-dessous.

Apprentissage par l'engagement communautaire (AEC)

L'apprentissage par l'engagement communautaire (AEC) est une expérience d'apprentissage créditée (1) réalisée dans le cadre d'un cours (2) pendant laquelle les étudiants participent à des activités bénévoles structurées répondant à un besoin de la communauté, puis (3) exercent une réflexion critique sur ce qu'ils ont appris au sein de la communauté dans le but d'accroître leur compréhension de la matière présentée en classe et de leur domaine d'études.

Présentation de l'AEC en classe : **le 9 janvier 2016.**

À propos du Centre Michaëlle-Jean pour l'engagement mondial et communautaire

Le Centre Michaëlle-Jean pour l'engagement mondial et communautaire favorise la participation et la responsabilité sociales chez les étudiants de l'Université d'Ottawa. Par l'intégration du service bénévole aux programmes d'études grâce à des partenariats communautaires et facultaires, le Centre appuie la population étudiante en contribuant à renforcer les communautés, à amener des changements sociaux positifs et à accroître l'engagement de l'Université sur le plan local, national et international.

Coordonnées de l'Agente de placement responsable de l'AEC :

Nathalie Morgan

Centre Michaëlle-Jean pour l'engagement mondial et communautaire

Université d'Ottawa

Pavillon Tabaret

550 rue Cumberland, pièce 304, Ottawa (Ontario) K1N 6N5

Tél: 613-562-5800 (6959) | Fax: 613-562-5285`

Courriel : Nathalie.Morgan@uottawa.ca

MATERIEL REQUIS

L'ensemble des lectures pour ce cours se trouvent dans le recueil de textes dans le respect des droits d'auteur applicables. Ce recueil est disponible à l'adresse suivante :

RYTEC
404, Dalhousie St,
Ottawa
Tel : 613.241.26.79

Notez que, dans des cas exceptionnels, pour correspondre à l'actualité des lectures additionnelles et facultatives pourront, si besoin, être ajoutées tout au long de la session. Dans ce cas, la professeure vous le signalera à l'avance et déposera le(s) textes sur *Blackboard* sous l'onglet « ressources complémentaires »

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Afin de répondre aux différents processus d'acquisition cognitive qui s'appliquent à chacun des étudiant-e-s, c'est-à-dire de s'adapter au « manière d'apprendre » des étudiant-e-s, les évaluations des apprentissages sont volontairement diversifiées. Elles sont de quatre types :

- L'acquisition de méthode de préparation et l'implication personnelle dans l'apprentissage et leur validation.
- Le développement d'habileté d'analyse d'un problème.
- Validation continue des connaissances et habilités d'analyse critique.
- Travail relié à l'engagement social.

1. Préparation et implication personnelle dans l'apprentissage :

- a) **MINI-TESTS en classe portant sur les lectures obligatoires = 8% de la note finale** : Il y a plusieurs lectures obligatoires dans le plan de cours. 5 d'entre-elles feront l'objet de 5 **mini-tests en classe, réalisés à des dates inconnues des étudiant-e-s**. Lorsqu'elle évaluera les étudiant-e-s, la professeure posera une ou plusieurs questions sur le contenu des lectures qui étaient prévues pour la séance où se déroulera le mini-test.

***IMPORTANT : seules les quatre meilleures notes seront retenues à des fins de pondération.** Cela signifie que si vous êtes absent-e-s un des jours où l'un de ces mini-test est réalisé, vous ne serez pas pénalisés. Notez, toutefois, qu'en dehors de cette clause, l'absence à plus d'un mini-test donnera lieu à la note de 0 pour le mini-test non réalisé.*

2. Travail de groupe :

- b) **ÉTUDE DE CAS en classe = au nombre de 2 représentant au total 7 % de la note finale** : au moment où les enjeux contemporains seront discutés, les étudiants auront à réaliser une étude de cas **en mini-groupes** guidés alternativement par les assistant-e-s d'enseignement et la professeure. Comme cette formule demande une certaine organisation (disponibilité des assistant-es, choix du sujet par exemple), **la date de l'étude de cas sera indiquée en cours de session.**

IMPORTANT : Si vous ne pouvez pas faire cette étude de cas pour raison de maladie ou de décès d'un membre de votre famille proche, vous devez impérativement fournir au professeure la documentation nécessaire (originaux seulement) pour qu'elle vous accorde une évaluation différée. Notez toutefois que celle-ci sera alors réalisée individuellement et non en groupe. Par ailleurs, par souci d'équité, le cas proposé sera différent de celui qui aurait fait l'objet de l'étude réalisée en classe.

3. Examens :

- a) **L'examen de mi-session = 22 % de la note finale en classe le 27 février 2017** portera sur un ensemble de questions (à choix multiples et à développement) en rapport avec la première partie du cours (cours, lectures obligatoires et s'il y a lieu des vidéos, documentaires et conférences). Vos réponses devront refléter votre connaissance du matériel couvert dans la première moitié du cours ainsi que votre capacité à bien comprendre et à l'analyser de manière critique.

IMPORTANT : Il est possible que vous ayez deux, voire trois examens la même journée. Ceci est normal et la professeure n'accordera pas d'examen différé pour cette raison.

- b) **L'examen de fin de session en classe = 40 % de la note finale = date à déterminer par l'université.** L'examen de fin de session portera sur des questions à développement nécessitant la connaissance, la compréhension du matériel présenté en classe ainsi que le contenu des lectures obligatoires.

IMPORTANT : Les professeurs n'ont pas l'autorité de changer la date de l'examen final et n'accordent pas d'examen différé à moins de maladie ou autre raison sérieuse accompagnée d'une documentation justificative en règle (voir la politique universitaire plus bas sur les absences à un examen – raisons médicales et autres).

4. Travail axé sur l'engagement social = 23 % de la note finale.

Ce travail axé sur l'engagement social comporte une exigence différente selon que les étudiants participent ou non au programme d'AEC. Les étudiants qui ne participent pas au programme d'AEC devront obligatoirement suivre l'option #1. Ceux qui participent au programme d'AEC seront dans l'obligation de se soumettre aux exigences de l'option #2.

Option #1 Lettre de protestation

Au cours de la session, vous serez invité-e-s à rédiger une lettre de protestation à un individu, une organisation, un-e politicien-ne, une entreprise. Cette lettre sera en rapport avec une question pertinente au regard du genre, du féminisme et/ou des Études des femmes. La lettre devra être de 3-4 pages, times new roman 12, interligne 2. Elle pourra être écrite en français ou en anglais.

La lettre de protestation devra être en relation avec une question pertinente pour notre classe. Vous devez citer un minimum de deux lectures rencontrées en classe. Notez bien qu'aucune source additionnelle ne sera permise. Merci d'inclure la travail cité en précisant la référence exacte et la page et, ce en utilisant la formule de notes appropriée.

Dans votre lettre, vous devez :

- 1) Identifier la question sur laquelle vous interpellez votre interlocuteur et expliquer pourquoi cette question vous semble pertinente pour lui.
- 2) Préciser nécessairement des informations permettant à votre lecteur de comprendre pourquoi vous avez choisi ce sujet (ex. statistiques, concepts théoriques, brève revue historique, etc.)
- 3) Énoncer des arguments à propos du sujet que vous avez choisi – pourquoi la personne, l'organisation ou l'institution à laquelle vous écrivez devrait être d'accord avec vous ?

Exemple de personnes à qui la lettre pourrait s'adresser :

- Un leader politique ou votre propre Premier Ministre, Président ou Monarque.
- Le Secrétaire Général des Nations-Unis.
- Une industrie, une université, le membre d'un gouvernement, une organisation non gouvernementale.
- Une personne individuelle (votre grand-mère, une célébrité).
- Un journal (lettre à un éditorialiste).

Exemples de sujets sur lequel pourrait porter la lettre :

- Violences faites au femme et exploitation sexuelle, justice dans la famille, place des femmes dans les milieux de travail, racisme, industrie de la beauté et des cosmétiques, droits des personnes LGBTQ, etc.

Option #2

Compte-rendu sur l'apprentissage par l'engagement communautaire.

Si vous choisissez cette option, vous aurez l'opportunité d'être volontaire avec une organisation communautaire en relation avec la lutte contre le racisme, l'islamophobie et l'antisémitisme, le sexisme, l'homophobie, la transphobie ou encore le validisme. Cette association devra avoir un mandat féministe ou s'adresser à une clientèle féminine. Il vous sera demandé d'écrire un très bref compte-rendu réflexif sur votre expérience de travail communautaire d'une page.

Informations importantes :

- 1) À la mi-session, il vous sera demandé de fournir **un relevé imprimé** de vos heures de bénévolat au plus tard en date du **7 mars 2017**.
- 2) Le compte-rendu réflexif est dû au plus tard en date du **27 mars 2017**. Vous devrez avoir complété la plupart de vos 30 heures de bénévolat à cette date afin d'être autorisé à soumettre votre compte-rendu réflexif.
- 3) **Vous devrez avoir complété toutes vos heures de bénévolat avant la date du 13 avril 2017. Si vos heures ne sont pas complétées avant la date du 13 avril, vous perdrez 50% des points alloués à ce travail.** Cette perte de points s'appliquera même si vous fournissez une lettre de protestation ou un compte-rendu réflexif. En effet, si vous signez un engagement pour un placement bénévole, il est essentiel que vous respectiez ce contrat. Le partenaire communautaire compte sur vous.

Notes sur le travail de compte-rendu réflexif :

Chaque étudiant-e soumettra un compte-rendu réflexif après avoir complété les 30 heures de travail bénévole pour le partenaire communautaire. Ce compte-rendu permettra à l'étudiant-e de se soumettre à une analyse critique de son expérience en tant que volontaire et de la décrire par écrit. Le compte-rendu critique sera d'une page, times new roman 12, interligne double. Merci d'inclure les références que vous utilisez pour baser votre réflexion si vous en utilisez. Ces références doivent être tirées des textes vus en classe. Aucune référence additionnelle ne sera autorisée.

Votre travail doit inclure une brève description de votre placement et vous devez répondre à ces deux questions :

- a) Quel était votre projet d'engagement communautaire ?
- b) Comment votre projet était en relation avec le matériel du cours ?

Également, choisissez au moins deux points de cette liste de 8 questions :

- 1) Comment ce projet communautaire pourrait-il s'insérer dans votre plan de carrière futur ?
- 2) Quelle contribution avez-vous eu dans l'organisation communautaire où s'est déroulé votre placement ?

- 3) Votre expérience communautaire augmente-t-elle votre conscience sociale sur les questions qui touchent la région d'Ottawa/Gatineau ? Sur quel(s) sujet(s) et pourquoi ?
- 4) Est-ce que l'apprentissage par l'engagement communautaire a plus contribué à votre apprentissage universitaire en comparaison avec les examens réalisés pendant la session ?
- 5) Avez-vous développé des relations qui pourront être utiles à votre vie académique future ou au développement de votre carrière ?
- 6) Est-ce que l'AEC a amélioré votre apprentissage pour ce cours ?
- 7) Quelles habilités et aptitudes utiles ont été acquises durant l'AEC et comment les avez-vous utilisées ? (Exemple : recherche, solutions de problème, présentation de communication, développement d'une pensée critique, travail en équipe, etc.)
- 8) Qu'est-ce que vous pourriez faire pour améliorer une expérience telle que l'AEC – par exemple, plus d'heures, nouveau projet, etc,

Pondération

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
Mini-Examens	8 % (2+2+2+2)	À déterminer
Examen de mi-session	22 %	27 février
Étude de cas (en mini-groupes)	7 % (3+4)	À déterminer
Rapport d'AEC ou Rédaction d'une pétition	23 %	27 mars 2017
Examen final	40 %	À déterminer

Politique concernant la présence en classe, la qualité de la langue et les retards dans la remise des travaux

La présence en classe est nécessaire pour bien réussir le cours.

Vous serez jugés sur la qualité de la langue, alors prenez les moyens nécessaires pour éviter les fautes d'orthographe, de syntaxe, de ponctuation, d'impropriété des termes, etc. Vous pouvez être pénalisés entre 5 % et 15 % selon les indications du professeur.

Aucun retard dans la remise des travaux ne sera toléré, à moins de maladie ou autre raison sérieuse acceptée par le professeur. *Les retards non autorisés seront pénalisés.* Le règlement universitaire prévoit que l'absence à un examen ou à un test ou la remise tardive des travaux pour cause de maladie doit être justifiée au professeur par la présentation d'un certificat médical, sinon la personne sera pénalisée. La Faculté se réserve le droit d'accepter ou de refuser la raison avancée s'il ne s'agit pas d'une raison médicale. Les raisons telles que les voyages, le travail et les erreurs commises dans la lecture de l'horaire des examens ne sont habituellement pas acceptées.

En cas de maladies ou malaises, seuls le service de counseling et la clinique du campus (situés au 100, Marie-Curie) peuvent émettre des certificats valides pour justifier un retard ou une absence.

Chaque jour de retard entraîne une pénalité de 5% (les fins de semaine n'étant pas chômées). Ceci vaut également pour les travaux qui seraient envoyés par courriel et, dans ce cas-ci, l'heure de réception du courriel par le destinataire est garante de l'heure de remise.

Nous vous conseillons d'aviser votre professeur le plus tôt possible si une fête religieuse ou un événement religieux force votre absence lors d'une évaluation.

CALENDRIER DES SÉANCES :

Notez que des changements dans l'ordre des leçons et des lectures pourraient survenir. Dans ce cas, la professeure vous en avertira suffisamment à l'avance. Restez attentifs aux messages qui pourront vous être adressés via le Blackboard/courrier électronique.

Par ailleurs, pour certaines des lectures proposées, la professeure attirera votre attention sur les portions de textes à lire en particulier. Toutes communication à ce sujet, s'effectuera via Blackboard/courrier électronique au minimum 48 heures avant la séance pour laquelle les lectures sont dues.

Semaine 1 : 9 janvier 2017

Introduire l'intro : une mise en abîme

- Présentation du plan de cours.
- Présentation de l'Institut d'Études Féministes et de Genre.
- Présentation du programme d'AEC.
- Introduction au cours.

Semaine 2 : 16 janvier 2017

Penser le(s) féminisme(s)

Lectures obligatoires :

- VAN ENIS, Nicole. 2010. « Les termes du débat féministe », *Barricade* (Bruxelles).

Semaine 3 : 23 janvier 2017

Une question qui fait « genre » !

Lectures obligatoires :

- BUTLER, Judith (1990), *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, trad.fr. C. Kraus, Paris, La découverte, poche, 1999, p.59-82.
- HUSTON, Nancy, *Reflet dans un œil d'homme*, Paris, Actes Sud, Babel, p.9-13;73-93.
- DORLIN, Elsa. 2008. *Sexe, genre et sexualités : introduction à la théorie féministe*. Paris : Presses Universitaires de France, p. 33-54.

Semaine 4 : 30 janvier 2017

Du « bad feminism » au féminisme Pop.

Lectures obligatoires :

- DE BEAUVOIR, Simone, *Le deuxième sexe*, tome II, Paris, Gallimard, p.587-595; 608-613.
- HUSTON, Nancy, *Refllet dans un œil d'homme*, Paris, Actes Sud, Babel, p.135-158;
- « Les Bitches dans le gansta rap », *La rumeur*, 19 juillet 2015.

Semaine 5 : 6 février 2017 :

« Le privé est politique »

Lectures obligatoires :

- SEERY, Annabelle (2014), « Famille et travail : quelques constats et propositions des jeunes féministes au Québec », *Enfances familles générations - Revue internationale* 21.
- BERTHELOT-RAFFARD, Agnès (2014), « La discrimination par association : une expression du *care* dominé », dans *La Revue des sciences sociales*, « Vers une société du *care* ? », vol.52, p.102-109.
- DELPHY, Christine (2015), *Pour une théorie générale de l'exploitation*, Paris, Syllepses, p.26-54.

Semaine 6 : 13 février 2017

Paroles du féminisme noir

Visionnement d'un documentaire en présence de la réalisatrice

(Sous réserve)

Semaine 7 : 20 février

SEMAINE DE LECTURES

(pas de cours, ni d'heure de bureau)

Semaine 8 : 27 février 2017

EXAMEN DE MI-SESSION

Semaine 9 : 6 mars 2017

Femmes racisées en mouvement !

Lectures obligatoires :

- bell hooks (1981), *Ne suis-je pas une femme ? Femmes noires et féminisme*, trad.fr O. Polot, Paris, Editions Cambourakis, coll.Sorcières, Paris, 2015 [Extraits choisis]
- SMITH, Barbara (1982), « Racisme et études féministes », dans E. Dorlin, *Black Feminism. Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-200*, p. 81-112.
- Thiébaud, Eva (2016), « Inconnue en France, incontournables aux États-Unis, qui est bell hooks ? », *Les Inrocks*, 19 décembre 2016.

Semaine 10 : 13 mars 2017

Perspectives intersectionnelles

Lectures obligatoires :

- DELPHY, Christine (2008), « Antisexiste ou antiracisme ? Un faux dilemme », dans *Classer, dominer. Qui sont les « autres » ?* Paris, La fabrique, p.174-216.
- CRENSHAW, Kimberlé (1991), « Cartographie des marges. Intersectionnalité, politiques de l'identité et violences contre les femmes de couleur. » dans les *Cahiers du genre*, n°39, 2005.
- OUASSSAK, Fatima (2015) *Discrimination classe/genre/race. Repérer pour comprendre et agir contre les discriminations que subissent les femmes issues de l'immigration postcoloniale*, IFAR [Extraits choisis]

Semaine 11 : 20 mars 2017

Disposer de son corps : avortement et prostitution.

Lectures obligatoires :

- DWORKIN, Andrea, L'avortement dans *Les femmes de droite*, Montréal, Les Éditions du Remue-ménage, p.77-109
- JARVIS THOMPSON Judith. (1971) « Une défense de l'avortement », *Raisons politiques* 2003/4 (no 12), p. 3-24. Trad. fr B. Guillaume et A. Jaunait, de « A Defense of abortion. », *Philosophy and Public Affairs*, 1, 1, 1971.
- MAILLARD, Nathalie, La mort rêvée de la prostitution ou l'éternel déni du corps, *La CITÉ*, du 24 février au 9 mars 2012, p. 21

Semaine 12 : 27 mars 2017

La procréation médicalement assistée : une technologie féministe ?

Lectures obligatoires :

- CANTO-SERPBER, Monique & FRYDMAN, René (2008), *Naissance et Liberté*, Paris, Plon [Extraits choisis], p.109-114 ; 122-130 ; 131-132 ; 160-163 ; 174-180]
- DE KONINCK, Maria (2015), « Les techniques de reproduction et l'éviction du corps féminin », *Recherches féministes*, vol.28, n°1, p.79-96.
- ROMAN, Diane (2012), « La gestation pour autrui, un débat féministe ? » *Travail, genre et sociétés*, Vol 2, n°28, p.191-197.

**REMISE DES LETTRES DE PROTESTATION
OU DES COMPTES-RENDUS RÉFLEXIFS**

Semaine 13 : 3 avril 2017

Synthèse et conclusion du cours

+

EXAMEN FINAL

Date à déterminer par l'Université

ATTENTES POUR LE BON DÉROULEMENT DU COURS

Disponibilité :

Toute question envoyée par courriel devrait recevoir réponse dans un délai de deux jours ouvrables ou au prochain cours s'il y a lieu dans les 48 heures suivant la réception du courriel. Notez que la professeure se réserve le droit de ne pas répondre à un courriel si le niveau de langage n'est pas adéquat. Une réponse nécessitant plus de deux lignes devrait faire l'objet d'une rencontre en personne avec la professeure.

Technologies

Durant les cours, le matériel informatique doit exclusivement servir à l'apprentissage. La professeure pourrait restreindre l'usage de certaines technologies si elles ne servent pas à des fins pédagogiques. Une zone dédiée à l'utilisation des ordinateurs sera délimitée dans la salle. Toutefois, avant d'utiliser votre ordinateur, demandez aux étudiant-e-s qui vous entourent si cela ne les dérange pas.

Les téléphones cellulaires doivent être éteints en tout temps en classe. Si exceptionnellement vous devez attendre un appel important ou si vous êtes dans l'obligation pour une raison personnelle de laisser votre téléphone allumé, veuillez-vous assurer de mettre votre appareil en mode silencieux et de sortir immédiatement de la classe lorsque vous serez rejoint.

Par ailleurs, pour des raisons de confidentialité, **il est interdit d'enregistrer, de filmer ou de photographier durant le cours.**

Ponctualité

La ponctualité à chacun des cours est importante. De même, une fois en classe, assurez-vous d'y demeurer jusqu'à la fin (sauf urgence ou nécessité). En effet, des déplacements trop fréquents peuvent perturber le climat de la classe. **La professeure se réserve le droit de ne pas vous accepter en classe si vous arrivez 10 minutes après le début du cours. Vous serez alors admis à la pause.** Si vous devez, pour des raisons personnelles, exceptionnellement quitter le cours plus tôt, installez-vous près des issues et veillez à quitter la salle sans faire de bruit.

Assiduité et implication.

L'assiduité et la lecture des textes et la participation en classe sont deux éléments essentiels pour progresser dans votre apprentissage. Si vous devez manquer un cours, assurez-vous de demander à un autre étudiant-e de vous transmettre ses notes. En effet, la professeure ne transmet ni ses notes de cours, ni les powerpoints aux étudiant-e-s. Aucune dérogation à cette règle ne sera possible.

Interactions en classe :

Les discussions sur l'un ou l'autre des thèmes, concepts ou théories au programme provoquent parfois des divergences d'opinions. Elles sont parfaitement normales et font partie intégrante du processus d'apprentissage. Néanmoins, il est demandé à chacun de conserver une attitude d'ouverture, d'écoute et de respect à l'égard des idées énoncées.

Respect de la confidentialité :

Il est important que chacun de nous s'engage à favoriser un climat de confiance réciproque. Si des témoignages plus personnels devaient vous être partagés par vos collègues, vous devriez absolument garder pour vous toute information confidentielle. De manière générale, l'espace de classe doit demeurer un espace sécuritaire.

Préoccupations diverses : venez en discuter avec le professeur.

La professeure conçoit son enseignement avec une grande ouverture quant aux besoins pédagogiques de ses étudiant-e-s. En tant que professeure, elle souhaite favoriser un climat d'apprentissage serein. Vos questions, préoccupations, commentaires intéressent votre professeure et ce qu'ils portent sur le contenu du cours, le matériel pédagogique, la manière d'enseigner la matière, la dynamique de classe. Venez en

discuter avec elle sur ses heures de bureau ou sur rendez-vous.

Personnes vivant une situation de handicap

Si vous êtes une personne vivant une situation de handicap ou un trouble d'apprentissage, n'hésitez pas à en discuter avec la professeure afin de s'assurer que vos besoins sont bien comblés. Des mesures discutées conjointement et avec l'aide des services universitaires appropriés pourraient grandement favoriser votre apprentissage et faciliter la réalisation de vos travaux et examens.

Règles concernant les évaluations.

Si vous ressentez le besoin de discuter d'une note accordée dans un travail/examen, il vous est demandé d'attendre au moins 24 heures. Ce processus est nécessaire pour vous permettre d'accueillir les émotions relatives à l'évaluation reçue, de prendre le temps de relire l'évaluation en tenant compte des consignes données, de la grille de correction et des réponses que vous avez apportées.

Aucune discussion sur les notes ne sera effectuée directement après la remise des notes.

La première étape est de rencontrer l'assistant-e d'enseignement concerné-e.

Après la période de 24 heures et au moment de rencontrer l'assistant-e d'enseignement pour la discussion ou la révision d'une note s'il y a lieu, il est impératif que vous écriviez les raisons pour lesquelles vous pensez qu'il y a une erreur dans la note accordée. Ce processus de justification doit vous aider à expliquer pourquoi celle-ci devrait être modifiée. Prenez note qu'aucune discussion sur la révision ou modification des notes ne sera effectuée sans cette justification écrite préalable.

Si vos interrogations persistent après cette rencontre avec l'assistant-e d'enseignement, alors il vous sera possible, dans un second temps, de rencontrer la professeure pour en discuter.

Des ressources pour vous

Centre de mentorat de la Faculté - <http://www.sciencessociales.uottawa.ca/mentor/fra/>

Le centre de mentorat de la Faculté des sciences sociales a comme objectif de prêter main-forte tant au point de vue scolaire que personnel aux étudiantes et étudiants de tous les programmes d'études de la Faculté, peu importe où ils en sont dans leurs programmes d'études.

Les raisons pour rencontrer un mentor sont diverses : échanger avec un étudiant qui en est à sa 3e ou 4e année d'études, avoir plus d'informations sur les programmes et services offerts à l'Université d'Ottawa, ou tout simplement améliorer ses méthodes d'étude (gestion du temps, prise de notes, préparation aux examens, etc.).

Le centre de mentorat est un lieu d'échanges sur les méthodes d'études et la vie à l'université. Et les mentors sont des étudiantes et étudiants d'expérience, formés pour répondre adéquatement à vos questions.

Centre d'aide à la rédaction des travaux universitaire - <http://www.sass.uottawa.ca/redaction/>

Au Cartu, vous apprendrez à comprendre et corriger vos erreurs et à bien rédiger de façon autonome. En travaillant avec nos conseillers en rédaction, vous pourrez acquérir les compétences dont vous avez besoin pour :

- maîtriser la langue écrite de votre choix
- améliorer votre réflexion critique
- développer vos habiletés d'argumentation
- connaître tout ce qu'il faut savoir sur la rédaction universitaire

Service des carrières - <http://www.sass.uottawa.ca/carrieres/>

Le Service des carrières vous offre une variété de services ainsi qu'un programme de développement de carrière qui vous permet de reconnaître et de mettre en valeur les compétences dont vous aurez besoin pour votre transition sur le marché du travail.

Service de counseling - <http://www.sass.uottawa.ca/personnell/>

Le Service de counseling et de développement personnel peut vous rendre service de plusieurs façons. Nous offrons les types de counseling suivants :

- counseling personnel
- counseling de carrière
- counseling en méthodes d'étude

Service d'accès - <http://www.sass.uottawa.ca/acces/>

L'Université d'Ottawa a toujours tenté de répondre aux besoins des étudiants ayant un handicap ou un trouble d'apprentissage. Dès 1985, elle mettait en place des soutiens conçus pour aider ces étudiants à réaliser leur plein potentiel tout au long de leurs études universitaires. Un grand choix de services et de ressources leur est offert avec expertise, professionnalisme et confidentialité.

Centre de ressources pour étudiants - <http://www.viecommunautaire.uottawa.ca/fr/ressources.php>

Les centres de ressources pour étudiants ont comme objectifs de répondre à une foule de besoins variés. Consultez la liste des centres.

Attention à la fraude scolaire !

La fraude scolaire est un acte commis par une étudiante ou un étudiant et qui peut fausser l'évaluation scolaire (c'est-à-dire les travaux, tests, examens, etc.). Elle n'est pas tolérée par l'Université. Toute personne trouvée coupable de fraude est passible de sanctions sévères.

Voici quelques exemples de fraude scolaire :

- Plagier ou tricher de quelque façon que ce soit;
- Présenter des données de recherche qui ont été falsifiées;

- Remettre un travail dont vous n'êtes pas, en tout ou en partie, l'auteur;
- Présenter, sans autorisation écrite des professeurs concernés, le même travail dans plus d'un cours.

Ces dernières années, le perfectionnement d'Internet a fortement facilité la découverte des cas de plagiat. Les outils mis à la disposition de vos professeurs et professeures permettent, à l'aide de quelques mots seulement, de retracer sur le Web l'origine exacte d'un texte.

Pour plus d'information sur la fraude et les moyens de l'éviter, vous pouvez consulter la page web de la faculté offrant des conseils pour vos études et la rédaction de travaux universitaires à cette adresse : http://www.sciencessociales.uottawa.ca/fra/prem_cycle_conseils.asp. Vous pouvez également consulter la page web de la faculté recensant les documents d'information sur l'intégrité et le plagiat dans les travaux universitaires à cette adresse : <http://www.sciencessociales.uottawa.ca/fra/ethique.asp>.

La personne qui a commis ou tenté de commettre une fraude scolaire ou qui en a été complice sera pénalisée. Voici quelques exemples de sanctions pouvant être imposées :

- recevoir la note « F » pour le travail ou le cours en cause;
- l'ajout d'une exigence supplémentaire (de 3 à 30 crédits) au programme d'études ;
- la suspension ou l'expulsion de la Faculté.

Au cours de la dernière session, la majorité des personnes coupables de fraude ont eu « F » dans le cours concerné et devront obtenir de trois à douze crédits supplémentaires dans leur programme d'études.

Vous pouvez vous référer au règlement à l'adresse suivante : http://www.uottawa.ca/academic/info/newsletter/fraud_f.html